



## REQUALIFICATION DE L'ILOT ESPIET

# COMPTE-RENDU CONSEIL PARTICIPATIF N°1 MARDI 1<sup>er</sup> JUIN 2021



*Bâtir des projets structurants*

Ensemble,  
construisons  
Marmande  
maintenant !

Cette première réunion du Conseil Participatif s'inscrit dans le cadre du projet de requalification de l'îlot ESPIET et démarre à 18h33. La réunion de travail est ouverte par M. le MAIRE qui remercie l'ensemble des membres de ce Conseil Participatif pour leur présence et rappelle que la participation citoyenne est un trait majeur du projet municipal avec en outre la thématique de la transition écologique. Cette démarche se veut transversale et tous les sujets pourront être étudiés à travers ce prisme. Les débats au sein de cette instance seront bienveillants.



Afin que chaque membre se connaisse mieux, M. Christian SORIN, Adjoint au Maire en charge de la Démocratie Participative propose aux membres de se lever afin de choisir une photo qui servira d'illustration à leur présentation individuelle. Pour ce faire, les membres auront maximum 1 minute pour décliner leur nom/prénom, leur quartier et expliquer le choix de la photo.

A 18h39, Mme Séverine CHASTAING, élu référente en charge du projet de requalification de l'îlot ESPIET et conseillère municipale déléguée spéciale à la Transition Ecologique et au développement durable démarre ce temps de présentation. Les participants sont ensuite invités à lever la main pour faire de même.

## CHOIX PHOTO (en bleu)

**L'escargot.** Il est nécessaire de prendre son temps lors de la conception de projet comme celui d'ESPIET, être attentif et à l'écoute.

**Le hérisson.** Représente la biodiversité.

**Lac et arbres.** C'est un endroit bucolique et espère un cadre comme celui-là pour ESPIET.

**Planète terre.** A à cœur la sauvegarde de la terre, l'intégration de tous.

**Fraises.** Colorées et « ramène souvent sa fraise ».

**Tomates.** Rappel de l'appellation *Tomate de Marmande*. A à cœur de faire travailler les producteurs locaux.

**Enfant faisant du vélo.** Il est important dans le cadre de la restructuration d'espaces publics de prévoir des pistes cyclables. Les endroits où il fait « mieux vivre » sont souvent ceux où les voies douces sont intégrées.

<p><b>Tournesol avec abeille.</b> L'abeille est travailleuse et il y a une notion d'écologie sur cette photo qui est en lien avec le projet ESPIET. Une terre sans abeilles est une terre « morte ».</p>
<p><b>Robinet avec eau qui coule.</b> L'eau est une denrée rare et espère qu'elle sera intégrée au projet de requalification de l'îlot ESPIET.</p>
<p><b>Marché.</b> Les marchés sont la vie d'un centre-ville, qui plus est dans un territoire agricole comme le nôtre. Il n'y pas assez d'ambulants sur le marché de Marmande.</p>
<p><b>Terrasses et rues commerçantes.</b> Espiet est un quartier ancien et le souhait est de voir cet îlot réhabilité avec des arbres, un lieu de promenade, accessible pour les personnes âgées.</p>
<p><b>Pots de crayons.</b> Ces crayons de différentes couleurs illustrent la diversité que peut amener un groupe dans la conception de ce genre de projet.</p>
<p><b>Terrasse café.</b> Les terrasses représentent la vie du centre-ville. Nous avons besoin d'endroits conviviaux, comme le futur îlot ESPIET.</p>
<p><b>Rue pavée.</b> Ressemble à certaines jolies rues de notre centre-ville et espère que ce dernier sera revitalisé.</p>
<p><b>Immeuble avec restaurant et habitation.</b> Représente la douceur de vivre en centre-ville. Les restaurants/bars manquent dans ce périmètre.</p>
<p><b>Couple de personnes âgées.</b> Notre ville doit être organisée autour de nos seniors mais également des personnes handicapées.</p>
<p><b>Route au milieu d'une forêt.</b> Représente l'accès au végétal, la biodiversité et la nature en ville. Eviter la prédominance du bitume.</p>
<p><b>Terrasse de restaurant.</b> Cela nous a manqué, se rencontrer, échanger, être ensemble.</p>
<p><b>Ours enlaçant un homme.</b> Reflet de la cohabitation entre l'homme et l'ours. Trouver la cohésion avec la nature, trouver un équilibre. On ne peut pas écraser la nature.</p>
<p><b>Planète terre.</b> Enrayer la surconsommation, il faut que l'on prenne conscience qu'il n'y a plus de ressources et penser aux générations futures. Espère qu'ESPIET sera rénover pour l'homme/le citoyen avec notamment la prise en compte des besoins des personnes âgées.</p>
<p><b>Réveil dans l'herbe.</b> Couleurs vives et rondeur du réveil. Contraste des couleurs.</p>
<p><b>Panier de basket.</b> Les premiers paniers étaient fabriqués avec des cageots, ce qui montre le lien avec la nature. Le futur îlot ESPIET pourra également prévoir un espace pour les enfants.</p>
<p><b>Joggers dans un parc.</b> Amener la nature en ville. C'est un enjeu pour le centre-ville qui est très minéral avec des points de chaleur et un manque d'ombre.</p>
<p><b>Vélo sous la neige.</b> En référence aux parkings vélos récemment installés en centre-ville. Lien également avec les saisons très marquées, ce qui est de plus en plus rare.</p>
<p><b>Salon d'une maison.</b> Décoration soignée. Un espace public est aussi un lieu de vie. Tout comme l'intérieur d'une maison, il peut être un cocon.</p>
<p><b>Panneaux photovoltaïques.</b> Intérêt pour ce thème et souhaite apporter son expérience sur les énergies renouvelables.</p>

Mer et cheval. La mer symbolise les grands espaces et le cheval la liberté.

Après cette phase de présentation, à 19h04, il est proposé aux membres du Conseil Participatif de revenir rapidement sur le cadre du projet, ses enjeux et la méthodologie de travail de ce Conseil Participatif.

## LE CADRE DE RÉFLEXION

- Créer un îlot de fraîcheur
- Prévoir du stationnement
- Faire le lien avec la rue Toupinerie et le Quartier du Marché
- Redynamiser le quartier
- Respecter le budget et les échéances

## LE PÉRIMÈTRE DU PROJET



Le périmètre du projet devra prendre en compte la présence du CCAS, de l'Office de Tourisme et traiter l'amorce de la rue Toupinerie. D'autre part, les rues adjacentes à cet îlot (FOURTON et LOZES) seront également traitées.

## LES ENJEUX DU PROJET

### ENTAMER UNE DÉMARCHÉ DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Créer un réseau d'îlots de fraîcheur
- Requalifier un îlot du CV avec des produits écologiques ou ayant des écolabels
- Végétaliser le CV, utiliser des matériaux participant à la biodiversité

### LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Organiser une concertation large des marmandais afin de placer le citoyen en tant qu'acteur de la vie publique

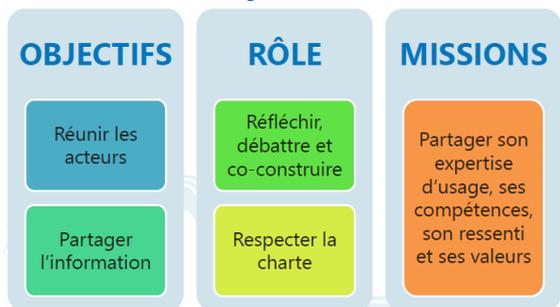
### L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE-VILLE

- Répondre aux besoins des usagers en matière d'accessibilité, de stationnement, de lieux de repos et de convivialité
- Réaménager le CV afin que les habitants y vivent mieux, que les usagers fréquentent ses espaces publics, ses commerces

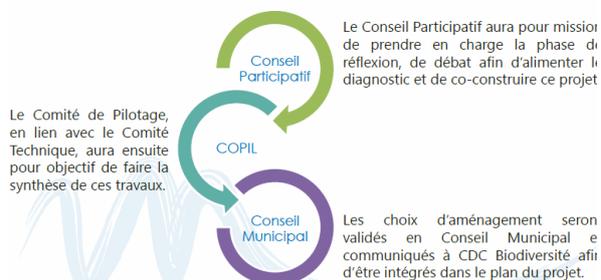
*Bâtir des projets structurants*

Ensemble,  
construisons  
Marmande  
maintenant !

## LE CONSEIL PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?



## LE CONSEIL PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?



## MÉTHODOLOGIE DU CONSEIL PARTICIPATIF

- Prévisionnel : 5 réunions du Conseil Participatif de début juin à début août
  - Réunions espacées de 10 à 15 jours
  - Durée des réunions : 1h30
- À l'issue de chaque réunion, un compte-rendu sera diffusé sur le site de la Ville
- 1 réunion en novembre pour la présentation du plan du projet réalisé par CDC Biodiversité
  - Réunions en semaine, rdv à 18h15, démarrage à 18h30
  - À Marmande

**Prochaine REUNION : le LUNDI 14 JUIN – 18H15**

Il s'agira de construire ce projet de requalification de l'îlot ESPIET ensemble. Les travaux du Conseil Participatif seront ensuite validés par le Conseil Municipal. Durant ces réunions, les membres seront invités à partager leurs connaissances, leurs compétences. La difficulté sera de réfléchir ensemble et de débattre autour du cadre de réflexion préalablement fixé.

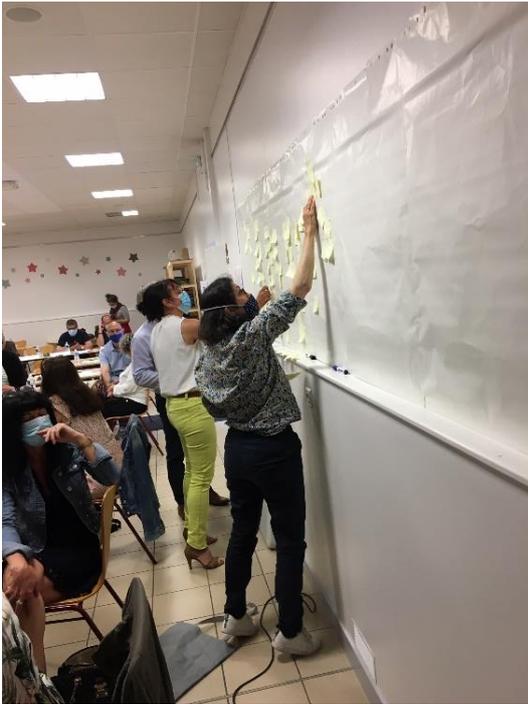
Cette première réunion du Conseil Participatif avait pour objectif de dégager les thèmes qui seront travaillés lors des prochaines échéances.

Avant d'entamer le travail de réflexion, la Charte de la Participation (annexée au présent compte-rendu) est lue par M. Christian SORIN. Chaque membre pourra repartir avec une copie de cette charte. En fin de séance, une seule et même charte sera proposée à tous les membres pour signature.

A 19h15, Mme Séverine CHASTAING explique la prochaine étape qui consistera à identifier les thèmes prioritaires qui seront abordés lors des prochaines réunions. Pour ce faire, chaque membre dispose d'un tas de post-it sur lesquels il note un mot/une idée par post-it afin de répondre à la question suivante : « Pour vous, qu'est qu'il faudrait prévoir dans un espace public idéal ? ».

Cette question ne concerne pas essentiellement l'îlot ESPIET mais tous les espaces publics. Les membres ont 10 minutes pour cela, sans limitation dans le nombre de post-it.

Ensuite, les post-it sont organisés, sur un mur, par thématique.



A 19h36, les membres du Conseil Participatif prennent connaissance des thématiques qui ont été mises en lumière suite au positionnement des post-it. Par un système de vote à mains levées, certains post-it sont déplacés dans un autre groupe. Au total, 14 groupes ont été constitués.

Une fois ce travail effectué, Mme Séverine CHASTAING propose aux membres du Conseil Participatif de prioriser ces thématiques grâce à un système de vote pondéré. Chaque membre dispose de 7 points qu'il peut attribuer comme il le souhaite aux thèmes qu'il juge selon lui prioritaires d'aborder lors de la prochaine réunion.

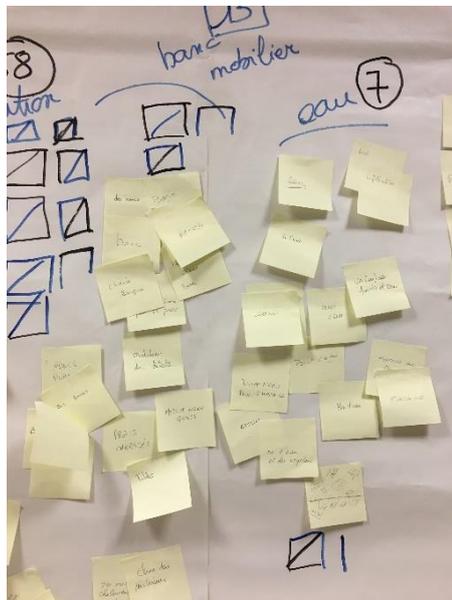
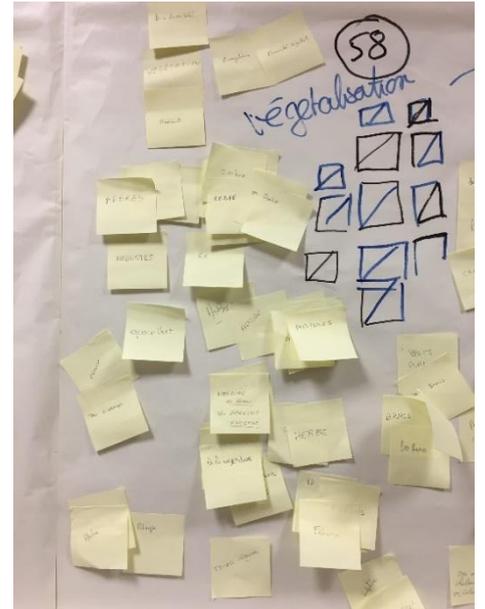
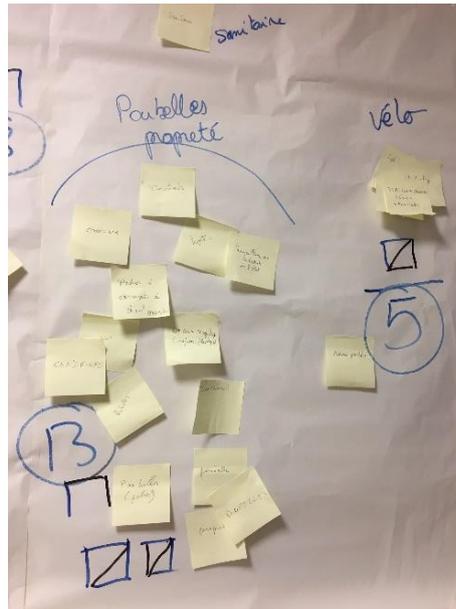
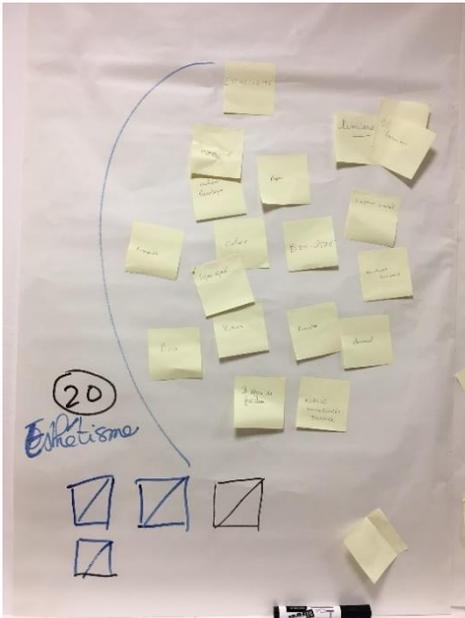
Voici le résultat des points par thématique :

20 points ou plus	Entre 10 et 19 points	Moins de 10 points
Végétalisation et ombrage = 58 points	Animations = 14 points	Sécurité = 8 points
Parking/circulation = 37 points	Mobilier urbain = 13 points	Eau = 7 points
Esthétisme de l'espace = 20 points	Poubelles/propreté = 13 points	Eclairage = 6 points
		Vélo = 5 points
		Respect des usagers des piétons = 5 points

Signalétique = 3 points

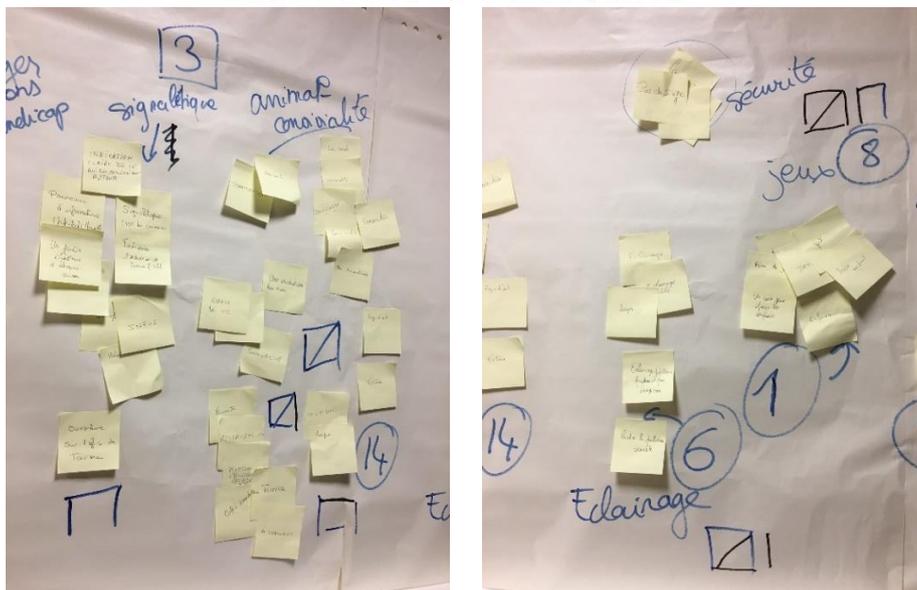
Jeux = 1 point

Sanitaires = 0 point



**Bâtir des projets structurants**

Ensemble,  
construisons  
Marmande  
maintenant !



Lors des prochaines réunions du Conseil Participatif, les thèmes de l'esthétique de l'îlot ESPIET, de sa végétalisation et du parking/de la circulation seront travaillés. En fonction du cheminement et des travaux du Conseil Participatif, les autres thèmes qui ont récolté moins de 20 points pourront également être abordés.

Le présent compte-rendu est diffusé aux membres du Conseil Participatif et consultable par l'ensemble des habitants et citoyens de la Ville de Marmande puisqu'il est téléchargeable sur le site.

Fin de la réunion de travail à 20h02.

En cas de question, vous pouvez contacter

**Direction de la Citoyenneté**

**05.53.64.81.00**

[viemocitoyenne@mairie-marmande.fr](mailto:viemocitoyenne@mairie-marmande.fr)

Absents lors de cette première réunion du Conseil Participatif :

- 2 membres du Collège n°3
- 1 membre du Collège n°2

Documents annexés au présent compte-rendu :

- Présentation projetée lors de ce 1<sup>er</sup> Conseil Participatif
- Charte de la Participation

**La prochaine réunion du Conseil Participatif se tiendra le lundi 14 juin.**

*Bâtir des projets structurants*

Ensemble,  
construisons  
Marmande  
maintenant !

Marmande

T E R R E D E G A R O N N E

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



# CONSEIL PARTICIPATIF N°1

\*\*\*

## REQUALIFICATION DE L'ÎLOT ESPIET

1<sup>er</sup> JUIN 2021

*Bâtir des projets structurants*

Ensemble,  
construisons  
Marmande  
maintenant !

# Quelle photo vous parle le plus ?

## Vous représente le mieux ?

Se présenter en maximum 1 min :

- Nom/Prénom
- Quartier
- Choix photo et pourquoi



*Bâtir des projets structurants*

Ensemble,  
construisons  
Marmande  
maintenant !

# LE CADRE DE RÉFLEXION

- Créer un îlot de fraîcheur
- Prévoir du stationnement
- Faire le lien avec la rue Toupinerie et le Quartier du Marché
- Redynamiser le quartier
- Respecter le budget et les échéances

# LES ENJEUX DU PROJET

## ENTAMER UNE DÉMARCHE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Créer un réseau d'îlots de fraîcheur
- Requalifier un îlot du CV avec des produits écologiques ou ayant des écolabels
- Végétaliser le CV, utiliser des matériaux participant à la biodiversité

## LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Organiser une concertation large des marmandais afin de placer le citoyen en tant qu'acteur de la vie publique

## L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE-VILLE

- Répondre aux besoins des usagers en matière d'accessibilité, de stationnement, de lieux de repos et de convivialité
- Réaménager le CV afin que les habitants y vivent mieux, que les usagers fréquentent ses espaces publics, ses commerces

*Bâtir des projets structurants*

Ensemble,  
construisons  
Marmande  
maintenant !

# LE PÉRIMÈTRE DU PROJET



*Bâtir des projets structurants*

Ensemble,  
construisons  
Marmande  
maintenant !

# LE CONSEIL PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?

## OBJECTIFS

Réunir les acteurs

Partager l'information

## RÔLE

Réfléchir, débattre et co-construire

Respecter la charte

## MISSIONS

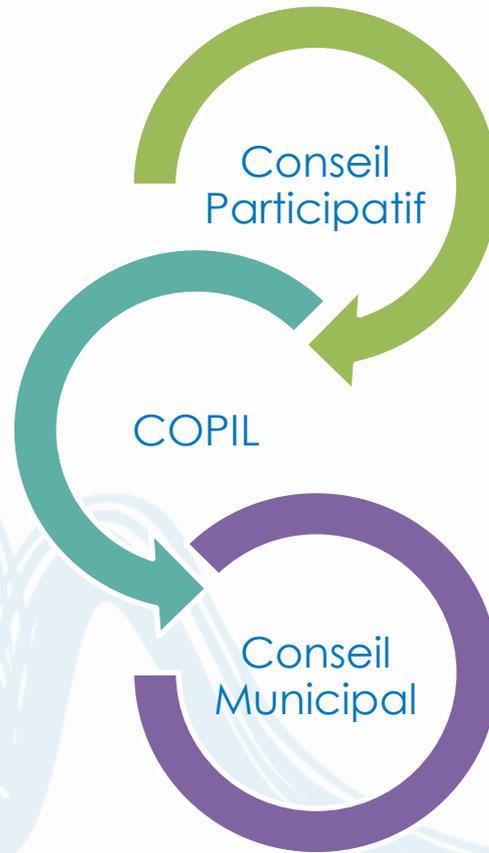
Partager son expertise d'usage, ses compétences, son ressenti et ses valeurs

*Bâtir des projets structurants*

Ensemble,  
construisons  
Marmande  
maintenant !

# LE CONSEIL PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?

Le Comité de Pilotage, en lien avec le Comité Technique, aura ensuite pour objectif de faire la synthèse de ces travaux.



Le Conseil Participatif aura pour mission de prendre en charge la phase de réflexion, de débat afin d'alimenter le diagnostic et de co-construire ce projet.

Les choix d'aménagement seront validés en Conseil Municipal et communiqués à CDC Biodiversité afin d'être intégrés dans le plan du projet.

# MÉTHODOLOGIE DU CONSEIL PARTICIPATIF

- Prévisionnel : 5 réunions du Conseil Participatif de début juin à début août
  - Réunions espacées de 10 à 15 jours
    - Durée des réunions : 1h30
- À l'issue de chaque réunion, un compte-rendu sera diffusé sur le site de la Ville
- 1 réunion en novembre pour la présentation du plan du projet réalisé par CDC Biodiversité
  - Réunions en semaine, rdv à 18h15, démarrage à 18h30
    - À Marmande

**Prochaine REUNION : le LUNDI 14 JUIN – 18H15**



***Bâtir des projets structurants***

**Ensemble,**  
construisons  
**Marmande**  
maintenant !

# POUR VOUS, QU'EST-CE QU'IL FAUDRAIT PRÉVOIR DANS UN ESPACE PUBLIC IDÉAL ?

Ecrire sur des post-it les éléments qui constituent selon vous un espace public idéal.

Autant que post-it que vous le souhaitez.

Afin de prioriser les thèmes qui seront abordés au prochain Conseil Participatif : système de **VOTE PONDERE**

Vous disposez de 7 points à répartir comme vous le souhaitez.



***Bâtir des projets structurants***

**Ensemble,**  
construisons  
**Marmande**  
maintenant !



**PROCHAINE RÉUNION DU  
CONSEIL PARTICIPATIF**  
**le LUNDI 14 JUIN – 18H15**  
**Lieu à déterminer.**

*Bâtir des projets structurants*

Ensemble,  
construisons  
Marmande  
maintenant !

## **Charte de la participation**

### **Préambule**

La démarche participative s'inscrit dans une volonté de co-construction avec les habitants. Elle propose des pistes de réflexions argumentées qui serviront d'aide à la décision.

Le Conseil Municipal, en vertu de la légitimité que lui confère le suffrage universel, est seul détenteur du pouvoir de décision.

### **Engagement de la Ville et de ses représentants**

La Ville de Marmande s'engage à mettre en œuvre les moyens humains, techniques et budgétaires nécessaires au déroulement optimal de la démarche participative.

La Ville s'engage à donner aux membres du Conseil Participatif et particulièrement aux habitants, en amont des premières réunions de travail et tout au long de la démarche, les éléments d'informations préalables nécessaires à la compréhension du projet.

La Ville s'engage à assurer la restitution de l'information, en direction des membres du Conseil Participatif mais aussi en direction de l'ensemble de la population.

Les comptes rendus des séances de travail sont diffusés aux membres du Conseil Participatif et sur le site de la Ville.

Tous les habitants de la Ville sont informés de la tenue des forums de restitution auxquels ils sont conviés, par voie de presse, via le magazine municipal, via une info SMS pour les abonnés au fil citoyen.

### **Une éthique de l'engagement et de la discussion**

Les membres du Conseil Participatif s'engagent à participer régulièrement aux ateliers proposés tout au long de la démarche. En cas d'absence, ils se tiennent informés par les comptes rendus ou contacts directs avec les techniciens en charge du suivi de la démarche.

Les membres du Conseil Participatif s'engagent à accepter une éthique de la discussion basée sur :

- la capacité d'écoute,
- le sens du dialogue,
- le respect mutuel,
- la volonté de fertiliser les points de vue différents en recherchant toujours l'intérêt général.